

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL LE MARDI 1^{ER} AVRIL 2025 à 18 h 30**

(Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Nombre de conseillers en exercice : **8**

Présents : **6**

Votants : **7**

Date des convocations : 26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie MARIE, maire.

Présents : Anne-Marie MARIE, maire ; Danièle VIVIEN et Gilles BARRAL, maires-adjoints ; Raynald AUFRAY, Jonathan CARPOPHORE et Camille FOLL, conseillers municipaux.

Absent excusé et représenté : Vincent LEMIERE ayant donné pouvoir à Anne-Marie MARIE.

Absente : Soizick LECOMTE

Secrétaire de séance : Jonathan CARPOPHORE.

N° de délibération	Objet	Vote
2025-03	Débat sur les orientations et objectifs du projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la Communauté de Communes Cœur de Nacre	Approuvée à l'unanimité

Séance levée à 19 h.

Fait, affiché et publié sur le site Internet de la mairie,

Le 2 avril 2025

Le maire,

Anne-Marie MARIE

